

MIALET

ET SES HAMEAUX



BULLETIN MUNICIPAL - n°2 - JANVIER 2021



Le mot du Maire > P. 2

La vie du Village > P. 4

Hommage à Yvette PONS > P. 7

Dossier Spécial > P. 8
NOS ASSOCIATIONS

Illustration :
Aperçu des colis de Noël
pour les seniors



LUZIERS LES PUECHS MAS SOUBEYRAN PAUSSAN LE VILLAGE
LES AIGLADINES BRUGAIROLLES AUBIGNAC PEGAIROLLES

Chères mialétaines, chers mialétains,

L'année 2020 est à quelques jours de son terme, et demain 2021 va naître. Voilà une année qui restera dans toutes les mémoires. Un virus venu du bout du monde qui a frappé la terre entière entraînant des milliers de morts et des situations d'un autre siècle...

Inimaginable il y a encore plusieurs mois.

Au moment où j'écris ces mots, la décision sur la situation pour les fêtes de Noël n'est pas encore prise, mais il y a de fortes présomptions pour que l'aboutissement ne soit pas à la hauteur des espérances de tous. La traditionnelle soirée des vœux ne sera certainement pas au rendez-vous comme les années précédentes.

C'est pourquoi je profite de la parution de notre 2ème bulletin municipal pour tenter un remplacement modeste de cette manifestation festive attendue de tous.

Bien qu'incomplet dans le temps, le bilan de ces quelques mois de 2020 a été très actif. De **nombreux travaux** ont été accomplis pour le bien être des Mialetains.

Tous les hameaux et quartiers de notre commune ont bénéficié de notre attention : Luziers, Mialet village, les Aigladines, l'Arbous, l'Affenadou, la Rouquette, les Puechs, Aubignac, Brugairolles, et bien d'autres encore, aussi bien sur des entretiens, des réfections, des remplacements, des créations sur les voiries, les chemins, les bâtiments.

Il y a également le travail effectué par toute l'équipe municipale, avec à sa tête la 1ère adjointe Nathalie Servais dans les domaines de gestion courante, de mise en place de nouveaux services ou leur amélioration. Dans sa délégation des affaires sociales, son efficacité est remarquable dans cette période sanitaire contraignante : distribution de **colis de Noël** pour les plus anciens, création d'un **arbre de Noël** pour nos enfants, aide et assistance à des Mialetains en grandes difficultés. Toutes ces actions ont été effectuées en partenariat avec le milieu associatif tel que *Entr'aide*.

Et puis, cette situation sanitaire n'étant pas suffisante, notre commune a subi deux fortes crues du Gardon, en Juin et Septembre, dont la seconde par son ampleur décennale a entraîné un classement en **catastrophe naturelle**. Nous avons œuvré avec la participation de l'EPTB des Gardons (Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons) pour venir en aide aux riverains impactés par ce sinistre.

Je ne peux conclure cette lettre sans oublier nos employés municipaux, toujours présents et efficaces en tous lieux et circonstances. Avec un accessit tout particulier à notre secrétaire générale de mairie dont les compétences professionnelles au service de notre commune sont totales.

Un grand merci aussi à vous toutes et tous qui lors des difficultés que nous rencontrons, comme lors des crues, apportez sans retenue aide et assistance.

Chères Mialétaines et chers Mialétains, c'est au nom de toute l'équipe municipale que je vous présente

mes meilleurs vœux pour 2021

et que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et réussite pour vous et tous vos proches.

Réunissons tous ensemble le Mialet de demain.

À très bientôt, Jack Verriez

*Le Mot
du Maire*





Le colis de Noël

Le colis de Noël des seniors est une tradition qui réchauffe les cœurs. Cette année plus de 100 colis auront été distribués juste avant les fêtes le samedi 19 décembre, par l'équipe municipale au domicile des bénéficiaires.



■ Nous souhaitons valoriser les savoir-faire locaux et les circuits courts, tous les produits sont donc élaborés dans le coin.

Nous espérons que ce colis a ravi les gourmands et apporté un petit moment de douceur et de bonheur, grâce entre autres à la création de magnifiques cartes de Noël par les écoliers de Mialet.

Certains d'entre vous ont fait le choix d'offrir leur colis à des personnes en difficulté, nous les assurons que cela a été respecté et les remercions chaleureusement.

Un grand merci aux bénévoles, enseignants et élèves qui ont collaboré à cet événement.

Nous voulons rassurer nos aînés, la traditionnelle collation qui permet de se retrouver, d'évoquer des souvenirs et de maintenir un lien social qui n'a pu avoir lieu cette année, sera maintenue pour les années à venir.

« Personne ne peut retourner en arrière mais tout le monde peut aller de l'avant. »

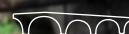
Paulo Coelho



Le sapin de Noël

■ Cette année l'équipe municipale s'est retroussé les manches et a fabriqué elle-même dans le partage et la bonne humeur son sapin de Noël, installé devant la Mairie. Une démarche engagée, durable et locale avec du bois ramassé dans les embâcles de crues sur le Gardon de Mialet.

Mercredi 16 décembre, les enfants de la commune ont été invités à venir apporter une décoration de leur choix pour habiller notre sapin.





Un Espace Public Numérique à Mialet

Depuis 2017, le gouvernement souhaite donner un nouvel élan à la transformation numérique de l'administration. L'objectif annoncé est la dématérialisation de 100 % des démarches d'ici 2022.

Afin de faciliter l'accès aux usagers, qui ne sont pas équipés, ou qui ont des difficultés, la municipalité entend vous aider dans la mesure du possible. Plusieurs démarches ont donc été engagées en partenariat avec l'Agglomération d'Alès et avec La Poste :

- **L'agence postale de Mialet** va s'équiper très prochainement d'un îlot numérique. Ce nouvel équipement permettra à tous de réaliser ses démarches administratives dématérialisées.

Doté d'une connexion internet et d'une imprimante laser, cet îlot numérique dispose d'un accès simplifié aux sites des services publics et aux services de la Poste. Il sera accessible en libre service aux horaires de l'Agence Postale : **du lundi au samedi de 9 h à 12 h, fermé le mercredi.**

- Une séance d'information animée par une animatrice de l'**Espace Public Numérique** de la Communauté d'Agglomération d'Alès, ouverte à tous, sera organisée au Foyer Monplaisir le **samedi 6 février à 10 h** (bien sûr en fonction des conditions sanitaires).

« Les démarches administratives par internet :

Pour quoi faire ? Comment faire ?

Se faire aider ? Le kit de survie et le carnet mémo »

- Une permanence 2 demi journées par mois sera mise en place ensuite afin de vous accompagner de façon personnalisée : besoin d'une aide spécifique (préfecture, impôts, caisse de retraite...), d'une initiation à l'informatique... (Service proposé sur rendez-vous, directement auprès de la référente, et dans la limite des places disponibles).

► La date de mise en place sera communiquée par affichage et sur le site : www.mialet.fr



Les changements de fonction dans l'équipe municipale

Suite à la démission de Cyril Gins, un poste d'adjoint est devenu vacant. Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de ne pas pourvoir à la vacance du poste et de fixer le nombre d'adjoints à trois, au lieu de quatre. Le tableau des conseillers municipaux s'en trouve modifié comme suit : Nathalie Servais 1ère adjointe, Nicolas Pons et Pierre-Elysée Souchon, respectivement

2ème et 3ème adjoints.

Les missions précédemment exercées par Cyril Gins ont été réparties. Ainsi, Jack Verriez, maire, devient rapporteur de la commission *Urbanisme, patrimoine et environnement*, Jérôme Portal passe de suppléant à membre de la commission *Appels d'offres* et Nathalie Servais s'acquitte de la mission de correspondante du Conseil

d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.

D'autre part, la délégation au Parc National des Cévennes échoit dorénavant à Pierre-Elysée Souchon en lieu et place de Sandrine Pellegrino.

Ces dispositions ont été approuvées au cours du Conseil Municipal du 4/12/20 (DCM 2020/36 à 2020/40).



Lampadaires éclairés en plein jour, la fin pour bientôt ?

L'installation d'**horloges astronomiques** est une opportunité d'améliorer le réseau d'éclairage public.

Ces horloges sont faites pour allumer et éteindre l'éclairage public à l'instant optimum en fonction du rythme des saisons. Nous avons voté en conseil municipal (12/2020) la demande de subvention auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard pour l'achat d'une douzaine de ces horloges.

Les horloges qui viendraient en remplacement des cellules de commande devenues obsolètes, nous permettraient de mieux maîtriser les consommations d'électricité, avec des commutations adaptées.

Vous nous interpellez fréquemment pour les

dysfonctionnements des sources lumineuses près de chez vous. Soit un problème sur les poteaux, les ampoules, soit un problème sur les cellules de commande.

Afin d'améliorer aussi la gestion des interventions sur le réseau d'éclairage public, l'entreprise prestataire des travaux travaille avec un logiciel qui a été présenté à la mairie. Son programme de pilotage nous permet entre autre de faire des signalisations de pannes très précises, ceci dans le but d'une meilleure prise en compte de la demande d'interventions.

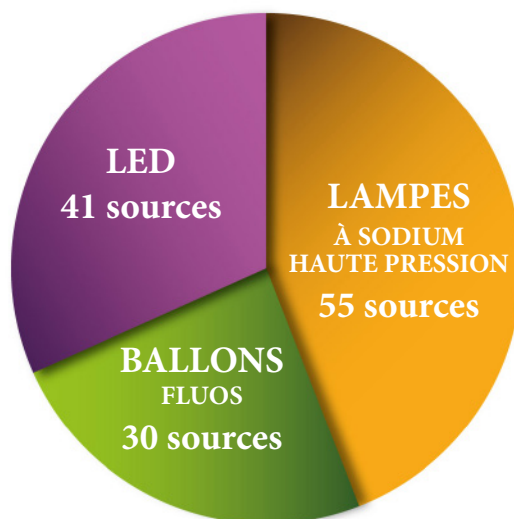
Nature des sources lumineuses

Un inventaire des 126 sources lumineuses a été réalisé. Un tiers des sources sont des éclairages LED très récents, le reste (2/3) ne répond plus à la réglementation en vigueur (bannissement des lampes énergivores et des ballons fluos, lampes à vapeurs de mercure, depuis 2015).

Dans la mesure où les lampadaires seront souvent à changer en même temps que les ampoules, ceci représente un investissement conséquent qui sera réalisé au fil du temps dans les différents hameaux.

Rénovation de l'éclairage public

L'éclairage public est une affaire qui nous concerne tous. Dans le cadre de notre mandat et suivant notre programme, nous organiserons une réunion publique pour faire le point ensemble (à plus ou moins brève échéance suivant l'évolution sanitaire). Les enjeux ne sont pas les mêmes selon les secteurs et vos avis, vos besoins nous intéressent, pour mener à bien le travail de rénovation indispensable.



En bref

▷ *Recensement*

L'INSEE nous annonce qu'en raison de la situation sanitaire, le recensement de la population qui devait avoir lieu en janvier 2021, est reporté à l'année 2022.

▷ *Un ordinateur à la bibliothèque*

Merci à Gino Biondi pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur, destiné à la gestion de la bibliothèque. Beaucoup de travail reste à faire avec un logiciel adéquat.

▷ *PLU ou PLUI : la suite du dossier*

N'ayant pas de PLU, nous nous apprêtons à délibérer lors d'un conseil municipal (pour ou contre le transfert), comme l'ont déjà fait un certain nombre de communes de notre intercommunalité.

Entre-temps, le texte de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire, a prévu le report du transfert de compétences au 1er juillet 2021. Notre délibération communale devra alors avoir lieu entre avril et juin prochains.



La plateforme Gedicom INSCRIPTION AUX RISQUES MAJEURS



Dans le cadre de la prévention des risques naturels, chimiques ou sanitaires, un système d'alerte téléphonique par automate d'appel (TéléAlerte) a été adopté par l'Agglomération.

La société Gedicom en est la gestionnaire. C'est un système d'alerte et d'information de la population qui se veut immédiat, en cas de besoin, dès qu'il est déclenché.

Soucieuse que la prévention soit la plus efficace possible pour les habitants, la commune tient à vous rappeler qu'il est indispensable d'être correctement répertorié dans la base de données pour pouvoir être joint.

Nous attirons plus particulièrement l'attention des personnes nouvellement installées dans la commune, ou qui n'ont jamais reçu d'alerte téléphonique (par exemple dernièrement pendant l'épisode de non-potabilité de l'eau).

▷ *Un des moyens de renseigner les données de son foyer est de s'inscrire par internet (voir cadre ci-contre).*

▷ Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent remplir un formulaire équivalent au modèle ci-dessous et le transmettre à la mairie, sans oublier de le signer.

Inscription sur internet : la marche à suivre

- Suivez le lien :
<https://www.ales.fr/mes-demarches/prevention-des-risques/les-principales-mesures-de-prevention/>
- Dans la colonne de droite **Inscription au système d'alerte (automate d'appel)**, cliquez sur **M'inscrire en ligne**. Vous allez ainsi être redirigés vers la page d'accueil TéléAlerte de Gedicom.
- Commencez l'enregistrement de vos données en cliquant sur **S'inscrire**.
- Puis enfin cliquez sur **Enregistrer**. Un message sera généré automatiquement pour vous prévenir du succès de l'enregistrement.



MIALET
Inscription
TéléAlerte

"J'autorise le traitement, notamment informatique, par la commune de Mialet, des données me concernant. Elles pourront être utilisées par les personnes participant à la gestion d'un événement majeur et servir, dans l'urgence, à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde et des procédures y afférentes. La durée de conservation de ces données sera de 2 (deux) ans à compter de la date de signature de cette fiche. Le responsable de traitement est Monsieur Jack Verriez, Maire de Mialet. Par ailleurs, je suis informé(e) que je peux exercer mes différents droits (d'accès, de rectification, droit à l'oubli, à la limitation, à la portabilité, d'opposition) sur mes données conformément au Règlement Européen n° 2016/679 relatif à la Protection des Données en contactant la Mairie de Mialet : communedemialet@wanadoo.fr".

Les champs marqués d'une astérisque * sont à remplir obligatoirement.

Signature*

Nom*		Prénom*	
Date de naissance :		Civilité (Mme/Mr) :	
Adresse*		Étage :	
Ville*		Code postal*	
Nombre de personnes dans le foyer :			
Téléphone principal*		Téléphone 2 :	
Tél. 3 :		Tél. 4 :	
Tél. 5 :		Liste rouge (O/N) :	
N° de mobile (réception SMS) :		N° Fax :	
Adresse e-mail*			



Entretien avec Yvette Pons par Isabelle Rieutord



Je profite de cette tribune pour mettre à l'honneur Madame Yvette Pons. Les élections étant passées, il me semblait impensable que l'on puisse comme ça, d'un trait de stylo, rayer trente et un ans d'engagement pour la commune de Mialet.

À l'heure où l'on parle de la mémoire des Anciens, du « vivre ensemble », il me semble qu'Yvette Pons représente à elle seule un exemple de bienveillance. Au cours des cinq mandats réalisés, elle a été de toutes les crises, toujours présente, faisant preuve de patience et de tolérance. Éluë depuis 1989, soit 31 ans au service de notre commune, c'est un record ! Mme Pons a fait quatre mandats avec Gilbert Rouanet – dont un de sept ans – et un avec Jean-Marc Verseils.

Yvette est née à Luziers en 1942. Seconde d'une fratrie de cinq enfants, elle a été à l'école de Luziers puis au collège d'Anduze. Au départ de son frère aîné en Algérie, Yvette décide d'arrêter ses études pour aider financièrement ses parents (son père est

employé de mairie et sa mère femme au foyer).

À vingt ans elle rencontre son mari et élève quatre enfants tout en travaillant. Son frère *succède* à son père en tant qu'employé municipal. Veuve à 44 ans, elle se consacre à sa famille et exerce la profession d'aide-soignante à la maison de retraite Soubeyran.

IR : *Yvette : d'où vient ton engagement ?*

YP : De l'amour de la commune, aussi par rapport à mon père et à mon frère.

IR : *Comment a commencé ton premier mandat ?*

YP : À 47 ans en 1989, on vient me chercher, je suis sur la liste d'opposition à Mr Rouanet. Cette année-là, il y a trois listes et beaucoup de panachage. Tout de suite Gilbert a su rassembler, nous nous sommes très bien entendus. Le premier mandat, ça a été pour moi une plongée dans l'inconnu, ça m'a plu. J'ai voulu apprendre, je voulais savoir comment ça se déroulait. À partir du deuxième mandat, j'ai été adjointe, je me suis occupée des écoles, des personnes âgées. On se parlait librement et on a avancé comme ça avec Gilbert, je me suis régalée.

IR : *Que retiens-tu de ton expérience d'élue ?*

YP : Pour moi, il faut aller jusqu'au bout de son engagement, même si on n'est pas toujours d'accord il faut respecter la majorité.

IR : *Parallèlement à tes mandats, tu as fait partie d'associations ?*

YP : Je me suis engagée dans beaucoup d'associations – le Sou des écoles, le Foyer Rural, le Foyer Roland. Depuis ma retraite, je suis présidente des Villages de Mialet où j'ai succédé à Jean Gabriac.

IR : *De par ton expérience, quel constat fais-tu aujourd'hui ?*

YP : Je suis beaucoup attachée à cette commune et je regrette que la vie ne soit pas comme à l'époque ! On était très soudé. Dans les villages, c'était une vie de famille : chacun s'entre-aidait, nos villages étaient vivants. Si on avait besoin de quelque chose une porte s'ouvrait ; on était là les uns pour les autres... Aujourd'hui ce n'est pas la même vie, les gens vivent comme dans une ville.

IR : *Quelques paroles pour l'avenir ?*

YP : Je souhaiterais que les gens comprennent que l'on n'est que de passage sur cette terre et que l'on peut vivre les uns avec les autres.

IR : *Merci Yvette de nous avoir fait partager ton expérience.*



Dossier spécial NOS ASSOCIATIONS

Dans ce numéro du bulletin municipal, nous avons souhaité donner la parole aux associations de Mialet. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir la variété de la vie publique mialétaine, à travers l'actualité des activités culturelles et sportives.

FOYER RURAL DE MIALET – SAISON 2019/2020

Dès la rentrée en septembre 2019, 102 fidèles adhérents étaient motivés pour participer aux six activités proposées : Billard, Belote, Yoga, Randonnée, Chorale, Art et la Matière.

Un grand merci à Yvette Pons, toujours dynamique, pour organiser de bonnes parties de belote deux fois par mois au Foyer ; à Bernard Boyer, emmenant les randonneurs, chaque mardi, pour de belles balades ; à Gilles Baix, notre professeur de yoga, assurant les cours les lundis et jeudis de 18h à 19h30 ; et également à Louise White, chef de chœur, qui dirigeait la chorale, le mercredi

de 18h15 à 19h45.

L'Art et la Matière : Mme Poussier et Myra ont dû arrêter les cuissons des végétaux après le 15 mars...

La saison a démarré par une pièce de théâtre, la *Cie Placement Libre* présentait la Comédie *Quelle Santé !*, le 12 octobre, au Foyer Monplaisir.

La Galette des Rois, le 25 janvier, a permis de se retrouver dans une bonne ambiance. Les galettes et brioches ont été appréciées autour du verre de l'amitié.

Après le déconfinement, les joueurs de billard et les yogistes ont repris leur activité

jusqu'à fin juin.

Nous remercions chaleureusement les adhérents actifs et les adhérents bienfaiteurs qui soutiennent le Foyer Rural.

Le Foyer Rural a été très attristé par le décès de notre ami Jean GALLY, administrateur et choriste, Jean était dynamique, à l'écoute et ses conseils toujours très précieux.

Le Foyer Rural sera au rendez-vous quand la situation sanitaire le permettra, dans une ambiance sereine et rassurante.

La Présidente,
Danièle Donars



TENNIS CLUB DE MIALET

Chers Mialetaines, chers Mialetains,

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer la création d'une association sportive de tennis qui s'intitule **Tennis Club de Mialet**.

Le bureau est constitué de :

Magali Vignoles, présidente

Martine Deschamp, trésorière

Thomas Brunel, secrétaire.

Suzanne Bernard, Mimi Gourdon et Michel Prosper constituent le conseil d'administration.

Une école de tennis propose aux petits comme aux grands des cours collectifs et des cours individuels à partir du mercredi 13 janvier 2021.

Les cours seront dispensés par Michel Prosper, moniteur de tennis diplômé d'Etat, le mercredi :

- de 10h30 à 11h30 pour les enfants âgés entre 4 et 8 ans (au tarif de 50€ les 15 séances d'une heure)*

- de 14h à 15h30 pour les enfants âgés entre 9 et 16 ans (au tarif de 65€ les 15 séances d'une heure et demie)*

- de 17h30 à 19h (au tarif de 100€ les 10 séances de 1h30)**

- de 19h à 20h (au tarif de 70€ les 10 séances de 1h)**

* groupe de 6 enfants maximum

** groupe de 4 personnes maximum

Des leçons individuelles sont également proposées au tarif de 25€ l'heure.

L'adhésion au club de Tennis est de 20€ par adulte (âgé de plus de 16 ans) et de 10€ par enfant

(âgé de 4 à 16 ans) du 1er janvier au 31 août. Elle est offerte au 3ème enfant. Elle permet l'accès aux deux courts de tennis.

Une location des courts sera également proposée à la semaine (le montant reste à définir).



Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail pour toutes informations supplémentaires.

Dernière bonne nouvelle... Monsieur Prosper fera découvrir le tennis aux élèves de l'école de Mialet et offrira une séance de tennis aux deux classes. Les modalités de déplacement aux courts de tennis restent à définir.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et vous adresse nos meilleurs vœux 2021 !

Magali Vignoles

Présidente, 06 81 71 25 73

Michel Prosper

Professeur de tennis, 06 08 42 68 16

▷ tennisclubdemialet@gmail.com

LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles a comme tout le monde vécu une année 2020 très particulière.

Cependant, les membres du Sou ne se démoralisent pas ! Les enseignants du RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal) ont réfléchi à de beaux projets pour l'année 2020-

2021 réalisables avec les règles sanitaires, et nous comptons pouvoir les financer avec nos actions (vente de brioches, marché aux fleurs) qui nous l'espérons seront possibles malgré le contexte actuel !

L'équipe du Sou



ASSOCIATION ENTR'AIDE MIALET

2020 une année de proximité en points de suspension... Pas de fêtes des saisons pour échanger, jouer, participer, vivre ensemble. Pas de grandes rencontres. Mais dans cette discrétion imposée une disponibilité et une fraternité toujours efficaces. La vigilance est restée active et les interventions nombreuses. En plus des besoins habituels, la commune a dû faire face aux dégâts causés par les inondations et l'aide de l'Association fut sollicitée. De manière générale, l'Entr'aide au cours de l'année est intervenue pour des actions d'ordre manuel, pour offrir du temps d'accueil et de soutien moral, pour des accompagnements en véhicule, des aides administratives, du soutien financier, du portage de denrées alimentaires... Pour cela l'Association a mobilisé son réseau d'adhérents et de sympathisants. L'Entr'aide se réjouit, cette année encore d'avoir pu répondre aux appels qui lui ont été

adressés.

La perspective d'un soutien de l'aide sociale communale renforce la volonté d'agir de l'Entr'aide Mialet.

Pour proposer de l'aide, donner une information ou demander une aide, vous pouvez contacter l'Entr'aide Mialet :

soit par courrier >

Entr'aide Mialet, Foyer Roland

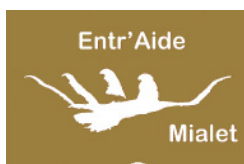
140 avenue Jacques Bernard 30140 Mialet

soit par mail >

entraidemialet@gmail.com

soit par téléphone >

06 11 49 54 48 - 04 66 85 06 04



La Présidente,
Jacqueline Verdeilhan

Dossier spécial

NOS ASSOCIATIONS

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Le 1^{er} mars notre tout nouveau conseil de 6 femmes était élu. Quelques jours plus tard on était confinés. On peut s'imaginer un départ plus facile !

Notre kermesse vous a manqué et surtout nos oreillettes, probablement ! Heureusement que ce n'est pas l'essentiel de notre raison d'être, mais c'est quand-même une manière de fortifier les liens avec vous tous.

Le manque a stimulé notre créativité à chercher des moyens pour garder le lien avec nos paroissiens et nos sympathisants. Prédications écrites, liens vers des cultes par internet, visioconférences... ont trouvé leur place. Pendant l'été, entre les deux épisodes cévenols, nos cultes avaient lieu à l'extérieur. Le vent, le chant d'oiseaux et le cri des cigales accompagnaient nos chants.

Pendant le deuxième confinement notre feuille d'info numérique, **RENCONTRE**, a vu naissance. Ceux qui veulent la recevoir peuvent nous écrire à l'adresse suivante :

epu.mialetcorbes@gmail.com

Gardons l'Espérance!



CHEZ MIALET

Depuis bientôt 12 ans, l'association « Chez Mialet » est installée au cœur du village.

Grace à l'énergie et la volonté d'une super équipe de bénévoles, « Chez Mialet » est devenu un lieu incontournable pour la population mialetaine mais aussi pour les gens des environs et les touristes.

L'année qui se termine fut difficile pour



nous tous. Nous avons essayé de faire face le mieux possible. Malgré tout, la saison estivale fut belle, nos soirées du vendredi ont rencontré un vif succès auprès d'un public fidèle et de plus en plus nombreux.

Les restrictions et confinements successifs ont bien sûr limité nos activités habituelles. Plus de restauration ni d'expositions pour l'instant mais l'épicerie reste ouverte.

Espérons que nous pourrons vite reprendre une vie normale et vous offrir à nouveau de belles expositions, des concerts, de bonnes crêpes à déguster, de beaux moments d'échange et d'amitié.

En attendant, toute l'équipe de Chez Mialet vous souhaite une bonne année.



PAIS (PAUSSAN ANIMATION INFORMATION SITE)

LA LETTRE DE PAIS de juin dernier, à consulter sur notre site, évoquait l'importance d'un PLU communal. Avec le bulletin municipal n°1 nous prenons acte de la volonté du nouveau conseil de reprendre et de mener à terme les études abandonnées (coût: 30.660€ au budget du dernier mandat) et visant à établir un inventaire exhaustif des richesses architecturales et naturelles de notre commune, qu'il importe de sauvegarder.

La suite, c'est une démocratie locale vivante pour associer le citoyen dans des ateliers de réflexion comme cela se pratique dans de nombreuses petites communes de France.

Cette démocratie participative sera de nature à évacuer les éventuels conflits de personnes : c'est la modeste ambition de PAIS qui, en dehors de toute polémique partisane, entend apporter sa pierre avec d'autres à l'élaboration d'un cadre de vie harmonieux et raisonné pour laisser aux générations futures le MIALET que nous aimons.

BONNE ANNÉE 2021 !

Portail internet :

<https://paismialetencevenn.wixsite.com/pais>

Courriel : pais.mialetencevennes@orange.fr

À Consulter :

<http://valleedugardondemialet.n2000.fr>

<https://www.facebook.com/naturamialet/>

Pour la faune :

<http://www.naturedugard.org/>

[index.php?page=listes_communes&insee=30168](http://www.naturedugard.org/index.php?page=listes_communes&insee=30168)



PÊCHE EN VALLÉE DES CAMISARDS

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la commune de Mialet a été frappée à plusieurs reprises dans cette année 2020 : le COVID qui a privé tous nos adhérents de ce plaisir sportif et de ce mariage avec les éléments naturels de notre belle rivière, et les deux crues, en juin et septembre, qui ont impacté les rives mais également la faune et la flore de notre magnifique Gardon.

En effet, quelques jours avant l'ouverture de la pêche à la truite, nous avons déversé dans notre belle rivière, une quantité importante d'une espèce de qualité qu'est la truite Fario pour le grand plaisir de nos pêcheurs.

Notre Conseil d'Administration avait décidé afin de marquer un grand coup d'effectuer un déversement de 100 kg représentant environ 500 spécimens sur une distance d'environ 7km de rivière, dont une partie se trouve en 1ère catégorie.

Cette initiative a été reconnue par un grand nombre d'adeptes et surtout par les amateurs de pêche à la mouche, venus de tout le Gard, ce qui nous a permis une augmentation importante de nos adhérents, passant de 50 à 85.

C'est pour nous, les gestionnaires de notre association, une grande satisfaction et un grand

encouragement. D'autres projets sont en attente, et vont voir le jour dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Enfin, une décision primordiale pour notre avenir vient d'être prise par la Fédération. En effet celle-ci a enfin accepté la vente des cartes de pêche chez les commerçants. Notre combat sur cette situation a enfin abouti.

Alors **Pêche en Vallée des Camisards** vous souhaite pour la nouvelle année bonheur et santé et une bonne pêche pour 2021, et que le nombre d'adhérents augmente pour le plus grand bien de tous.

Le bureau



SOCIÉTÉ DE CHASSE LA CÉVENOLE

La saison de chasse en cours est particulière cette année.

Les circonstances des différentes périodes de confinement liées à la crise sanitaire nous ont permis jusqu'à aujourd'hui de prélever environ 90 sangliers et 10 chevreuils.

L'ensemble de l'équipe fait son maximum pour réguler la population de sangliers sur la commune de Mialet, sachant que nous avons un nombre res-

treint de participants autorisés à venir aux battues.

Nous avons un nouveau membre dans le bureau : Guiot Olivier (Président), Pantel Michel (Vice-Président), Eraniil Seyit (Secrétaire), Pantel Bruno (Vice-Secrétaire), Herbster Théo (Trésorier), Roy Jonathan (Vice-Trésorier).

Le bureau et l'ensemble de ses adhérents remercient les différents propriétaires de ter-

rains qui constituent le territoire de chasse de la société et vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

Le Président, Olivier Guiot



MIALET TENNIS DE TABLE

Eh oui, à Mialet, quand la situation sanitaire le permet, on fait du sport!

On joue au tennis de table en compétition et, en plus de cela, au niveau régional ! Certes les pongistes licenciés à Mialet sont peu nombreux (une petite dizaine), mais ce sont des sportifs passionnés qui portent haut et fort les couleurs de notre commune dans les cinq départements de l'ancien Languedoc-Roussillon.

Le bureau est composé d'Antoine Teissonnière (président), de Laurent Lac (trésorier) et de François d'Estienne (secrétaire).

En attendant la reprise des entraînements et du championnat régional, le club présente à la population ses meilleurs vœux pour 2021.

Le bureau.

Dossier spécial NOS ASSOCIATIONS

FOYER ROLAND

Si je dis que cette année a été particulière pour le Foyer Roland, vous ne serez évidemment pas étonnés. Il y a d'abord à mentionner le décès d'une de ses chevilles ouvrières, Jean Gally. Chacun connaissait l'engagement qui était le sien avec son épouse Chantal pour ce Foyer. Nos remerciements ne seront jamais à la hauteur de ce qu'il a accompli. Nous exprimons encore toute notre affection à Chantal.

D'un autre côté en raison de la fameuse pandémie et des règles drastiques imposées pour les lieux d'accueil, nous avons dû prendre des décisions difficiles. Difficiles pour les randonneurs qui en ont supporté les inconvénients. En effet l'AG a décidé de n'accueillir que des groupes en laissant au minimum 4 ou 5 jours entre chaque groupe. De cette façon le travail de désinfection était facilité pour les bénévoles. Nous regrettons d'avoir ainsi pénalisé les randonneurs qui ont eu du mal à trouver de l'hébergement à Mialet.

Nous n'avons comptabilisé que 105 nuitées cette année mais nos finances restent saines. Il reste maintenant à travailler sur le programme à venir étant entendu que nous dépendons de l'évolution de la situation sanitaire.

En raison du décès de Jean Gally et de la démission de Chantal un nouveau conseil a été

nommé. Il est composé comme suit : président Claude Baty, trésorier Xavier Borghéro, secrétaire Michel Mallet, Geneviève Eydaleine-Bernicot, Philippe Herbster, Julien Travier.

Merci à tous ceux qui nous aident ou qui sont prêts à le faire, nous avons besoin de nouveaux supports. Merci d'avance.



MÉMOIRES DE LA VIE MODERNE ET DU 7^E ART

Créée en octobre 2000, l'association a pour objet la recherche et la préservation des mémoires et savoir-faire dans les domaines de la photographie, du cinéma des techniques de l'informatique et des communications, et plus généralement des techniques de la vie moderne depuis l'avènement de l'électricité.



La collecte et la restauration d'appareils cinématographiques a permis la remise en état de marche de projecteurs de cinéma en 8mm, 9.5mm, 16mm et 35mm. Les plus imposantes pièces furent les projecteurs 35 mm ayant équipé les cinémas de Saint Jean du Gard et d'Anduze ; dans le domaine audio-visuel et informatique, un ensemble de matériels, caméras et magnétoscopes de première et seconde génération, des ordinateurs de tous types des plus anciens aux plus récents en passant par les minis-ordinateurs de gestion d'entreprises dont le *Cii Honeywell Bull Mini 6* de l'entreprise Michel Ruas actuel maire de St Jean du Gard.

C'est depuis 2006 dans le domaine des communications que les savoir-faire de l'association ont pu s'affirmer en gérant bénévolement les sites internet de la commune et du foyer Roland.

Dossier spécial
NOS ASSOCIATIONS

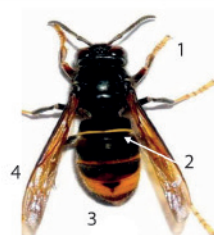
GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE DU GARD

Avec l'hiver, plusieurs nids de frelons asiatiques sont devenus visibles sur notre territoire. **S'il est important de toujours nous les signaler**, il devient peu utile avec l'hiver de les faire détruire ; les nids sont généralement vides début janvier et ne seront jamais repeuplés l'an prochain.

En effet, dans les nids de frelons asiatiques (aux pattes jaunes), les reproducteurs ne naissent qu'à partir de mi-septembre, et vers fin novembre la ponte cesse, l'activité d'élevage baisse rapidement et se termine avec la dégénérescence des nids vers milieu décembre.

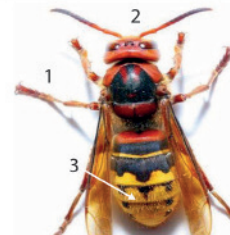
Par contre, dès le printemps, il faut vraiment être vigilant. Ce frelon s'attaque massivement aux abeilles et autres insectes. Sa prolifération impacte durement la biodiversité locale et l'apiculture. Si les gros nids en hauteur ne représentent pas de

FRELON ASIATIQUE = DANGER Comment l'identifier ?



FRELON ASIATIQUE
Taille réelle : 3 cm
À détruire

- 1 . Pattes jaunes
- 2 . Cercle jaune sur le 1^{er} segment de l'abdomen
- 3 . Dernier segment de l'abdomen jaune orangé
- 4 . Ailes fumées



FRELON COMMUN
Taille réelle : jusqu'à 4 cm
À préserver

- 1 . Pattes brunes
- 2 . Tête plus claire
- 3 . Abdomen essentiellement jaune

danger pour l'homme, dans les haies ou abris divers (5 à 10% des cas) ils peuvent exposer au risque de nombreuses piqûres (mais rarement mortelles).

▷ **Un dépistage précoce et la destruction des nids primaires doivent donc se faire le plus tôt possible notamment au printemps (mars-avril-mai).**

Dans le nid primaire, de la grosseur d'une orange, percé vers le bas, la fondatrice, frelon femelle fécondée, ayant réussi à traverser l'hiver, débute sa ponte de fin février à mi mai. En fait pendant un mois un seul frelon est en activité. C'est à cette période qu'il faut donc être particulièrement attentif : bien surveiller les plafonds des abris, des sous-pentes, des vérandas ou terrasses couvertes, etc.

▷ **Si vous apercevez un nid primaire au printemps ou un plus gros en été, n'intervenez pas, avertissez en priorité la mairie, qui vous mettra en relation avec le référent de secteur du GDSA.**

Le GDSA est un réseau de lutte qui, à titre bénévole, a mis en place un protocole d'interventions gratuites chez les particuliers ou dans les lieux publics. Le référent doit pouvoir juger (en se déplaçant ou par photos) du mode d'intervention, soit par le GDSA-30 directement ou en missionnant les pompiers. En effet, selon

la position du nid, les interventions seront différentes, soit à l'aide de perches spécifiques de destruction soit avec d'autres procédures. Cette organisation pour rester gratuite et bénévole a besoin du soutien des collectivités...

Depuis quelques années, le nombre de nids référencés est important (plus de 500), avec un pic exceptionnel constaté en 2018 (1200 référencés).

Présentation du GDSA :

C'est une association «loi 1901» qui regroupe plus de 400 apiculteurs, dont les missions sont l'information et le soutien sanitaire, la défense collective face à toutes les menaces sur l'abeille et depuis quelques années, une mission bénévole de lutte contre le frelon asiatique (FA), alors même que le frelon asiatique est reconnu par arrêté ministériel de décembre 2012 comme un danger sanitaire de 2ème catégorie.

Leurs actions dans cette lutte contre FA :

L'information, le recensement statistique des nids, le piégeage des frelons femelles fondatrices, la destruction systématique des nids primaires au printemps et de tous les secondaires en saison.

Pour plus de renseignements :

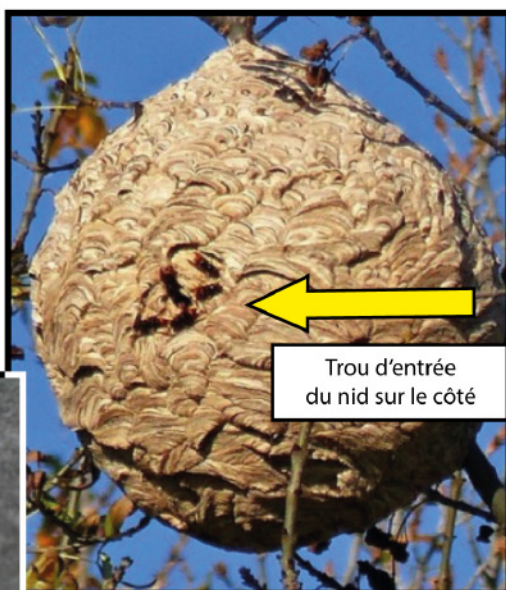
Site internet : www.gdsa30.fr

Contact GDSA du Gard : gdsa30@gmail.com

NID FRELON ASIATIQUE

Peut atteindre 80 cm de diamètre
La plupart du temps dans les arbres à une hauteur d'une quinzaine de mètres

NID PRIMAIRE



NID FRELON EUROPÉEN



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADMINISTRATION

Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89
Courriel : communedemialet@wanadoo.fr

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.
Permanence d'accueil, d'orientation sociale et aide aux personnes âgées : un mardi sur deux à partir du mardi 12 janvier, de 14h30 à 16h30 en mairie.
En dehors des permanences vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

Service des eaux

REAAL 04 66 54 30 90 • Courriel : contact@reaal.fr

AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Agence Postale : 04 66 61 05 63

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Bibliothèque municipale

Ouverture :
les samedis de 10h00 à 12h • Gratuit

Foyer Monplaisir

Réservation - seulement le Préau (COVID)
Mairie : 04 66 85 02 97

Courts de tennis

En cours de réorganisation

SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Médecin de garde/SAMU : 15

Mialet Taxis : 06 80 75 49 04

Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard :
04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>

Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20
(Centre médico-social Anduze)

ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78

*Défibrillateur à disposition,
sous l'escalier d'accès
à la Mairie*

État Civil

Naissance :

Leslie, Julien et Marius Travier
sont heureux d'annoncer la naissance d'Alice,
venue au monde le 21 décembre 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

- . **Correspondante Midi Libre** :
Corinne Mauron 06 09 91 37 36
Courriel : corinne.mauron@orange.fr
- . **Site d'informations légales** :
www.mialet.fr
- . **Site d'informations générales** :
www.mialet.info
Michel Roca 04 66 85 05 18
Courriel : webcontact@mialet.net
- . **Épicerie Chez Mialet** :
04 66 54 18 90
- . **Épicerie Camping de la Rouquette** :
04 66 43 00 50
- . **Point accueil tourisme** :
04 66 85 02 97 (en Mairie)
- . **Encombrants** : Ils sont ramassés tous les mercredis (à sortir la veille au soir). Prière de téléphoner à la Mairie le lundi (04 66 85 02 97) pour prévenir et être informé des modalités.
- . **Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones mobiles hors d'usage** : à déposer dans les urnes prévues à cet effet à la mairie.

Supervisé par Monsieur le Maire et la Commission communication, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés : Mme Rodriguez au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain pour les informations des hameaux, Studio 99 de Mialet pour l'infographie et l'édition.

Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.

Plus nous avancerons dans la gestion communale, plus ce bulletin s'étoffera, y compris avec votre propre expression !



MIALET ET SES HAMEAUX • n°2 - Janvier 2021
Quadrimestriel d'information édité par la Mairie de Mialet
Directeur de publication : Jack Verriez
Rédaction, photographies : Commission communication
Maquette : Studio99 Mialet
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier
Tirage : 400 exemplaires - certifié PEFC